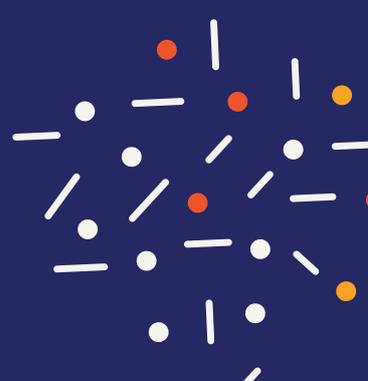




ca
sus
dé
lires

PRÉSENTE



FESTIVAL D'ARTS DE RUE QUARTIER LIBRE

3^E ÉDITION

8 JUIN 2024 À REDON

UN PROJET CULTUREL
ET D'INCLUSION SOCIALE



PRÉSENTATION

Quartier Libre est un festival d'arts de rue et de théâtre chez l'habitant dont le succès et la fréquentation vont croissant.

Fort de ce succès, l'enjeu aujourd'hui est de pérenniser cet événement d'ores et déjà identifié comme un rendez-vous culturel phare du territoire. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide et votre soutien afin de relever ce défi.

Ce dossier vous présente le projet et notamment l'événement phare pour l'année 2024 : la prochaine édition du festival Quartier Libre dans sa version « arts de rue ».

Un projet culturel de territoire porté par Casus Délires

La compagnie Casus Délires est une entreprise culturelle sous statut associatif constituée en 2003. Elle produit et diffuse des spectacles dans toute la France, tout en cultivant son ancrage territorial. En écho à son projet artistique, elle intègre une dimension sociale forte par l'éducation populaire. Ce double intérêt se manifeste notamment dans sa devise :

“Des spectacles qui font du bien, des projets qui créent du lien”.

La compagnie est domiciliée depuis 2013 à la maison des associations, au coeur de Bellevue, quartier prioritaire à Redon. À la fois artistique et social, Quartier Libre est un projet participatif, humain et culturel, né de l'envie de tisser des liens avec les habitants.



casus
délires

Johann Sauvage et Stéphane Adam, artistes référents de la compagnie

LE PROJET

« QUARTIER LIBRE »

Un démarrage en fanfare

Le projet naît en 2017 avec l'envie de créer un festival participatif de « théâtre chez l'habitant », associant la compagnie aux habitants du quartier Bellevue à toutes les étapes de création :

- Collectage d'histoires de vie auprès des habitants
- Ecriture de 10 spectacles à partir de ces récits
- Investissement d'une 30aine de comédiens amateurs, pour certains du quartier
- Mise en scène chez 10 habitants du quartier
- 10 représentations des 10 spectacles où la plupart des comédiens jouent pour la première fois devant un public

Cette première édition est un succès, la dynamique est lancée. Un collectif d'habitants se constitue pour porter et continuer l'aventure.

AU CŒUR DE NOS MOTIVATIONS :

**Créer et renforcer
les liens sociaux.**

**Favoriser les rencontres,
les échanges.**

**Aller vers le brassage
des cultures, des populations,
des générations.**

**Créer une dynamique autour
du projet pour positiver
l'image du quartier.**



EN RÉSUMÉ, QUARTIER LIBRE, C'EST :

UN PROJET PARTICIPATIF,

initié en premier lieu, par la mobilisation et l'implication des habitants au coeur des processus créatifs, organisationnels et décisionnels.

UN PROJET D'ÉDUCATION POPULAIRE,

révélateur et promoteur de tous les talents, offrant la possibilité aux habitants de se découvrir des appétences, d'identifier, de développer et de valoriser des compétences diversifiées.

UN PROJET AU PARTENARIAT DENSE,

présentant Quartier Libre comme un levier, pertinent pour mobiliser, fédérer les habitants, générer une dynamique forte sur le quartier.

LES GRANDES DATES

FÉVRIER 2018 : 1^{re} édition du festival dans sa version « théâtre chez l'habitant »

JUILLET 2021 : Quartier Libre prend l'air : danse et musique dans l'espace public

JUIN 2022 : 2nd édition du festival dans une version « arts de rue »

OCTOBRE 2022 : 3^e édition du festival « théâtre chez l'habitant »

JUIN 2023 : 4^e édition du festival version « arts de rue »

JUIN 2024 : 5^e édition du festival version « arts de rue »

JUIN 2025 : 6^e édition du festival version « théâtre chez l'habitant »



LE FESTIVAL D'ARTS DE RUE EN 2024

3

**compagnies
professionnelles**



80

**bénévoles
mobilisés**



2000

**spectateurs
attendus**



UNE FANFARE

**UN ESPACE
D'ANIMATIONS ET
D'ATELIERS POUR TOUT
PUBLIC**

**UN ESPACE
DE BAR
ET RESTAURATION**

VISIBILITÉ

Imprimés

- 500 affiches et 5000 programmes diffusés sur l'ensemble du Pays de Redon
- Des banderoles aux entrées de la ville



Numérique

- Une page Facebook Quartier Libre et un compte de la Compagnie suivi par plus de 2000 personnes
- Le site internet de la compagnie
- Des mailings réguliers en direction d'un large public
- Une newsletter trimestrielle autour du projet



Presse et radios

- Presse locale : les Infos, Ouest-France, Cactus
- Radios locales : Océane, PlumFM (spots dans l'agenda des sorties culturelles)

Cinéma :

- Un spot publicitaire dans les 7 salles du Ciné Manivel de Redon pendant 2 semaines avant l'événement



Teaser :

- Création d'un teaser vidéo :



DÉVELOPPEMENT DURABLE :

VOLETS ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Attentifs à ces 3 volets du développement durable, nous portons une attention particulière à l'impact social de notre activité, au développement économique local et à un impact écologique modéré.

Un festival pour tous

Une programmation en direction de tous les publics.

• Accessibilité culturelle

Le choix des spectacles se fait pour la compréhension du plus grand nombre, quels que soient son âge, son origine culturelle et sa langue maternelle.

• Accessibilité financière

Le choix est fait de laisser les spectateurs fixer eux-mêmes le montant donné par une participation libre et consciente.

• Accessibilité physique

Le site et les spectacles sont accessibles à tous : fauteuils roulants, poussettes, landaus, mise à disposition d'un parking à vélos.

Impact écologique

Nous veillons à produire le moins de déchets possible et à valoriser ceux qu'on ne peut éviter.

Gestion des déchets

Nous mettons à disposition sur le site des poubelles de tri, ainsi que des bacs à compost gérés par des bénévoles, afin de sensibiliser l'ensemble des participants.

Toilettes sèches

Plusieurs cabines de toilettes sèches, gérées par des bénévoles, sont à la disposition du public.

Vaisselle non jetable

Nous utilisons des gobelets réutilisables et les repas sont servis dans de la vaisselle non jetable.

Supports de communication

Nous veillons à calculer au plus juste le nombre de supports papiers imprimés, et à limiter le recours aux banderoles sur bâches plastiques. Nous privilégions les impressions avec des encres « vertes ».

Économie locale

Nous travaillons en cohérence avec le territoire. Nous veillons à faire travailler au maximum les producteurs et commerçants locaux par nos achats bar et restauration, par l'accueil de food-truck proposant une cuisine à base de produits locaux.



DEVENEZ MÉCÈNE !

Qu'est-ce que le mécénat ?

La loi du 1^{er} Août 2003 relative au mécénat, permet à une entreprise de faire un don pour soutenir les actions d'un organisme culturel. L'entreprise donatrice bénéficie de mesures fiscales avantageuses et peut obtenir certaines contreparties.

Le mécénat peut prendre différentes formes :

- Don numéraire : don financier
- Don en nature : apport de l'entreprise valorisé au prix de revient ou à la valeur nette comptable
- Don en compétences : mise à disposition de main d'oeuvre considérant l'ensemble des coûts salariaux

Des avantages valorisants

Déduction fiscale

L'entreprise donatrice bénéficie d'une réduction fiscale de 60% de la valeur de son don, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT (article 238 bis du Code Général des Impôts).

Communication et relations publiques

En plus des avantages fiscaux, le donateur a le droit à une légère contrepartie qui ne doit pas dépasser 25% de la valeur du don.

Être mécène de Quartier Libre, c'est :

- Renforcer et exposer l'image de son entreprise à travers un festival participatif et fédérateur
- Soutenir concrètement un évènement culturel sur le territoire
- S'impliquer dans la vie culturelle locale
- Contribuer à renforcer l'attractivité de son territoire



En devenant mécène de notre évènement, vous contribuez à la pérennisation du festival ainsi qu'à la création de lien social.

À VOUS DE CHOISIR !

Simple formalité :

Tous les éléments (nature et montant du don, contrepartie...) sont consignés dans une convention de mécénat entre votre entreprise et le fond de dotation territorial « Virtuose ». Celui-ci vous transmet un reçu vous permettant de procéder à la déduction fiscale de votre don.

Pour tout savoir sur Virtuose :
www.virtuose.bzh



VOTRE DON	300 €	500 €	1000 €	1500 €	2500€	5000€	À la carte !
Votre don après déduction impôt	120 €	200 €	400 €	600 €	1000 €	2000 €	40% du don
Invitation au pot d'ouverture du festival.	X	X	X	X	X	X	Pour mieux nous adapter à vos besoins, nous sommes à votre écoute pour trouver ensemble un partenariat bénéfique pour votre entreprise et le festival.
Citation de votre entreprise sur l'ensemble de nos dépliantes et la page facebook de l'événement.	X	X	X	X	X	X	
Affichage du logo de votre entreprise sur les 2 panneaux du club des mécènes sur le site du festival		X	X	X	X	X	
Publication individualisée sur la page Facebook et le site internet de l'événement. Remerciements oraux tout au long de la journée.			X	X	X	X	
Implantation de l'oriflamme de votre entreprise sur le site du festival.				X	X	X	
Votre logo au générique du teaser d'annonce du festival diffusé au Ciné Manivel et sur les réseaux. Exclusivité dans votre secteur d'activité					X	X	
Un espace de spectacle au nom de votre entreprise.						X	



CONTACT

COMPAGNIE CASUS DÉLIRES
5 RUE JACQUES PRADO - 35600 REDON
MARINE.LEBOHEC@CASUSDELIRES.COM - 06 50 96 13 90

WWW.CASUSDELIRES.COM

